



Assemblée générale

Distr. générale
18 mars 2013
Français
Original : anglais

Soixante-septième session

Points 20 et 26 de l'ordre du jour

Développement durable

Développement agricole et sécurité alimentaire

Lettre datée du 14 mars 2013, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de l'Ouzbékistan

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint des informations sur la gestion intégrée des ressources hydriques et la modernisation des infrastructures de distribution d'eau de l'Ouzbékistan (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer les informations présentées en annexe comme document de la soixante-septième session de l'Assemblée générale, au titre des points 20 et 26 de l'ordre du jour.

Le Chargé d'affaires
(*Signé*) Aziz **Aliev**



**Annexe à la lettre datée du 14 mars 2013 adressée
au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim
de la Mission permanente de l'Ouzbékistan**

[Original : russe]

**Gestion des ressources hydriques et modernisation
du secteur de la distribution d'eau de l'Ouzbékistan**

L'eau est indispensable au développement de l'Ouzbékistan. Conscient de l'importance que présente l'irrigation pour la société et appliquant des politiques judicieuses dans le secteur de l'eau, l'Ouzbékistan est parvenu depuis son indépendance, non seulement à maintenir son potentiel hydrique, mais également à moderniser et à perfectionner son réseau d'irrigation.

Depuis l'indépendance, l'Ouzbékistan a opéré des réformes radicales dans le secteur de l'eau. Ainsi, il explique largement les principes de la gestion intégrée des ressources hydriques, les techniques modernes économes en eau et les systèmes automatisés de contrôle et de gestion de la distribution d'eau, et prend des mesures pour moderniser les installations hydrauliques et améliorer la qualité des terres irriguées, ainsi que pour diversifier la production agricole.

Globalement, toutes ces mesures visent à rendre plus efficace l'utilisation des ressources hydriques, à garantir l'approvisionnement en eau et à améliorer la qualité des terres irriguées.

Les mesures prises et les progrès accomplis dans ces domaines sont exposés plus en détail ci-après.

Réformes institutionnelles

Au chapitre des réformes institutionnelles opérées dans le secteur de l'eau, il convient de relever qu'en 2003, le principe de la gestion territoriale des ressources hydriques a été abandonné au profit de celui de la gestion par bassin, ce qui a permis d'assurer une distribution de l'eau plus efficace, stable et équitable à tous les niveaux.

Pour garantir l'efficacité de la gestion de l'eau et de l'approvisionnement en eau des agriculteurs, il a été créé 1 500 associations d'usagers de l'eau, qui comptent plus de 80 000 membres répartis sur une superficie totale de près de 4 millions d'hectares et fonctionnent avec succès.

L'Ouzbékistan applique largement les principes de la gestion intégrée des ressources hydriques, et il est reconnu comme se trouvant à l'avant-garde dans ce domaine, comme en témoignent les rapports analytiques de la Banque mondiale, de la Banque asiatique de développement et d'autres organismes internationaux. Les superficies irriguées qui font déjà l'objet de ce type de gestion hydrographique, à laquelle les usagers sont associés de près, représentent plus de 120 000 hectares dans la vallée de Fergana et 600 000 hectares dans la vallée de Zeravchan, ainsi que 250 000 hectares dans d'autres régions.

Diversification de la production agricole

Depuis son indépendance, l'Ouzbékistan a considérablement diversifié sa production agricole. Il a partiellement remplacé les cultures de riz, de coton ou de luzerne par des plantations exigeant moins d'eau, telles que maïs, cucurbitacées, arbres fruitiers et vignes.

Si, à la fin des années 80, la culture du coton occupait près de 2 millions d'hectares, soit 50 % de la superficie totale des terres irriguées, elle n'occupe plus qu'un peu plus de 1,2 million d'hectares, soit à peu près la moitié. La superficie des rizières a été ramenée de 180 000 à 40 000 hectares. Le reste des terres irriguées est consacré à la culture de céréales, de fruits et légumes et d'autres végétaux indispensables dont la production nécessite moins d'eau.

Construction, reconstruction et remise en état d'ouvrages hydrauliques

L'État alloue des fonds publics considérables à l'amélioration et à l'exploitation des installations de distribution d'eau. Chaque année, plus de 5 000 kilomètres de collecteurs principaux, 16 000 kilomètres de canaux d'irrigation et autres appartenant à des associations d'usagers de l'eau et d'agriculteurs, et plus de 10 000 ouvrages et stations hydrauliques sont nettoyés et réparés.

Ces dernières années, quelque 1 500 kilomètres de canaux, plus de 400 grands ouvrages hydrauliques et 200 stations de pompage ont été construits ou remis en état et ont été entièrement réhabilités 386 000 hectares de terres irriguées.

Ce travail a permis d'améliorer l'état des canaux et des ouvrages hydrauliques, ainsi que la gestion et la fiabilité de la distribution de l'eau, et donc de réduire les déperditions d'eau liées au filtrage ou à des insuffisances techniques dans les réseaux d'irrigation.

Bonification des terres irriguées

En octobre 2007, le Président de la République d'Ouzbékistan a promulgué un décret portant création du Fonds pour la bonification des terres irriguées et du programme d'État y relatif pour la période 2008-2012.

Ont été créées dans ce cadre une entreprise publique de crédit-bail et 49 entreprises spécialisées dans la bonification des terres et d'autres travaux hydrauliques.

Plus de 500 millions de dollars des États-Unis ont été affectés, au titre du Fonds, à la construction, la reconstruction et la remise en état des systèmes de collecte et de drainage. En particulier, 3 127 kilomètres de canaux de collecte et de drainage, 809 dispositifs de drainage vertical, 156 stations de pompage et 1 422 dispositifs de contrôle ont été construits ou reconstruits; en outre, 66 200 kilomètres de canaux de collecte et de drainage, 5 415 dispositifs de drainage vertical, 195 stations de pompage et 5 807 tuyaux d'adduction ont été réparés ou remis en état.

Ce travail a permis de bonifier 1,2 million d'hectares de terres irriguées, de réduire de 81 200 hectares la superficie des terres à salinité élevée ou moyenne et d'abaisser le niveau des eaux souterraines sur 365 000 hectares ce qui, en dernière analyse, se répercute favorablement sur la fertilité des sols et les rendements agricoles. En particulier, l'indice de fertilité des sols s'est amélioré.

Technologies économes en eau

La République d'Ouzbékistan s'emploie tout particulièrement à développer les technologies d'irrigation économes en eau, y compris l'irrigation au goutte-à-goutte, l'arrosage par tuyau souple, ou pellicule, etc. Ces dernières années, des systèmes d'irrigation au goutte-à-goutte ont été construits sur près de 10 000 hectares et sont utilisés avec succès. L'arrosage par tuyau souple ou pellicule se pratique sur plus de 2 000 hectares, principalement pour la culture du coton.

L'État fait tout pour favoriser ces pratiques. En particulier, il est prévu de construire, entre 2013 et 2018 un système d'irrigation au goutte-à-goutte couvrant une superficie de 25 000 hectares. Un décret du Président prévoit l'octroi par l'État aux agriculteurs et à d'autres utilisateurs des sols de prêts à long terme à un taux concessionnel de 5 % et d'une exonération de l'impôt foncier et d'autres impôts.

Projets d'investissement

Pour remettre en état les systèmes d'irrigation et de drainage, et pour moderniser les installations de distribution d'eau et les stations de pompage, le pays a obtenu des fonds d'institutions financières internationales telles que la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement, la Banque islamique de développement, le Fonds saoudien pour le développement économique, le Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole pour le développement international, le Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes et la China Eximbank, ainsi que d'autres bailleurs de fonds.

Ces 10 dernières années, les institutions financières internationales ont mobilisé plus de 1,2 milliard de dollars pour la remise en état des systèmes d'irrigation et de drainage, ainsi que pour la modernisation des installations hydrauliques et stations de pompage, dans le cadre de 20 grands projets d'investissement qui ont permis d'augmenter l'efficacité des systèmes d'irrigation, d'améliorer l'état des ouvrages hydrauliques, de favoriser une utilisation rationnelle de l'eau d'irrigation et d'en réduire la consommation.

Réduction de la consommation d'eau et économies d'eau

La consommation annuelle d'eau du pays, qui était de 64 milliards de mètres cubes dans les années 80, a été ramenée à 51 milliards de mètres cubes. Le volume d'eau utilisé pour l'irrigation a été ramené de 18 000 mètres cubes par hectare de surface irriguée en 1990 à 10 500 mètres cubes aujourd'hui.

Priorités de la gestion des ressources hydriques

Pour poursuivre l'amélioration et la modernisation de ses ouvrages hydrauliques, l'Ouzbékistan prévoit de construire, de reconstruire ou de remettre en état toutes ses installations hydrauliques, de prendre des mesures pour protéger les canaux d'irrigation, d'améliorer la sécurité et la fiabilité des grandes installations hydrauliques et d'en automatiser la gestion. Pour préserver les ressources hydriques, il est prévu de mettre en œuvre des technologies économes en eau, de promouvoir les économies d'eau, d'introduire de nouvelles technologies et méthodes d'irrigation, de généraliser l'application des principes de la gestion intégrée des ressources hydriques et d'améliorer la gestion opérationnelle de ces ressources. Pour accroître son potentiel, l'Ouzbékistan prévoit de consolider son infrastructure

technique, de doter les organismes de gestion des ressources hydriques des moyens nécessaires, d'améliorer les compétences des hydrologues, de faire appel à toute l'information disponible pour orienter la gestion prévisionnelle des ressources hydriques, et de renforcer les capacités des associations d'usagers de l'eau.
